Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 495

Artikel: Les principes à l'épreuve des réalités
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016442

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JURA

Les principes à l'épreuve des réalités

Le marathon jurassien ne peut qu'impressionner: le Parlement a pris la relève de la Constituante, et la tâche est toujours aussi monumentale, la mise sur pied d'un Etat souverain se doublant maintenant de l'apprentissage de la gestion cantonale des difficultés économiques et autres.

Le rythme de la marche forcée des députés vers leurs buts législatifs immédiats laisse peu de loisirs pour apprécier la couleur naissante de l'ensemble. On en reste à l'impression favorable qu'avait laissée la Constitution jurassienne elle-même. Ici ou là pourtant, des cris d'alarme. Voyez dans "Le Peuple jurassien", mensuel socialiste (1), ces lignes qui ouvrent sa livraison de mars: "Osons le dire: la mise en place de l'Etat semble plus laborieuse que prévu et l'administration a quelque peine à tourner rond. De plus, l'information tend vers zéro. Episodiquement, une nouvelle liste de fonctionnaires est livrée aux citoyens.."

De temps en temps tout de même, un signe qui permet de prendre la température du travail mené d'arrache-pied. Ainsi la discussion menée par les députés lors de l'élaboration du règlement interne du Parlement a forcé de constater que même dans un canton à la réputation progressiste, un type d'argumentation qu'on pouvait croire périmé restait la règle.

Voyez donc la discussion à propos de l'indemnisation des députés. Toile de fond: certaines déclarations un peu tapageuses sur le coût du parlement jurassien dont on a pu lire qu'il serait le plus élevé de Suisse. On en vient à débattre d'une proposition du Parti chrétien social indépendant (PCSI) appuyée par la gauche (POP et PS) sous le signe des sacro-saintes "économies": limitation à une du nombre de séance des groupes parlementaires rétribuées (Fr. 90.— par séance) avant chaque plénum du Parlement (jusqu'ici le règlement prévoyait que ce nombre était fixé par la conférence des présidents).

Un détail, direz-vous! Un détail révélateur tout de même. Sur le plan pratique, l'expérience montre que moins les discussions sont approfondies dans les groupes parlementaires, et plus elles sont pénibles et longues en assemblée pleinière. Mais surtout, une telle proposition surprend venant de la gauche: il est de notoriété publique en effet que si la participation à la vie publique ne cause pas trop de difficultés à un indépendant, il n'en est pas de même pour un salarié; sont-ils nombreux les patrons qui consentent des sacrifices pour permettre à un de leurs collaborateurs de consacrer le temps nécessaire à son mandat public? En tout état de cause, une rétribution correcte des parlementaires est l'une des conditions "sine qua non" de

---

Unité jurassienne. Toujours dans le numéro de mars du "Peuple jurassien" cette apostrophe à propos de la signification de certaines nominations au sein de la nouvelle administration: "(...) Le gouvernement ne semble pas avoir suivi la politique préconisée par le Rassemblement Jurassien, à savoir qu'il convient de maintenir dans le Jura-Sud des "têtes" pour mener le combat de la réunification. Plusieurs hauts fonctionnaires et magistrats ont été "rapatriés". Ils travaillent déjà au service de l'Etat jurassien, auquel ils verseront évidemment leurs impôts... Quant au petit mécanicien, il est instamment prié de rester à Moutier où il pourra continuer de militer pour la cause. S'il a du travail évidemment".

BAGATELLES

Kathrin Bohren, militante des organisations progressistes POCH, continue de faire parler d'elle. La commission scolaire de l'école secondaire de Laupen vient de lui confier une classe à titre provisoire jusqu'en automne. Il n'avait pas été possible de trouver un titulaire et elle était la mieux qualifiée des candidats ayant une formation des maîtres primaires appelés à assurer le remplacement. Cette désignation par une commission à majorité bourgeoise, n'a pas du tout plu à une partie des militants de la droite de la petite ville qui n'ont pas manqué de protester. A noter que l'Association des instituteurs bernois a considéré que la non-élection de Köniz ne correspondait pas à une interdiction d'exercer sa profession!

* * *

A l'émission pour les consommateurs de la Télévision de la Suisse italienne, diffusée à fin mars, le responsable expliquait l'indice des prix à la consommation. Pour illustrer la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, il a pris un pain qui aurait coûté 50 centimes en 1939, puis il a montré la petite tranche qu'on aurait pu acheter pour ce prix en septembre 1977, date de base pour l'indice actuel. Une démonstration concrète, plus compréhensible que des graphiques aussi bien établis qu'ils soient.

* * *

Aux élections cantonales françaises dans la région bâloise, un candidat "vert" portant l'étiquette "Ecologie et Survie" était un Alsacien qui travaille professionnellement comme biologue à l'Université de Bâle.

* * *

Dans l'arrondissement électoral de Zurich où se trouve l'établissement qui offre aux voyageurs le spectacle d'une femme nue pendant quelques secondes pour le prix d'un franc, deux partis se sont unis pour organiser une